



Communiqué de presse

## **L'Action Liberté des médias dit NON à la "Lex Netflix"**

**L'assemblée générale de l'Action Liberté des médias se prononce à l'unanimité contre la révision de la loi sur le cinéma, ladite "Lex Netflix". Elle critique aussi bien l'introduction d'un quota de films UE que la perception d'un impôt sur le cinéma. Par ailleurs, le comité de l'Action Liberté des médias a poursuivi son rajeunissement en accueillant Camille Lothe, présidente des Jeunes UDC du canton de Zurich.**

Manfred Bühler, président de l'Action Liberté des médias, a fait le point de la situation en politique médiatique devant l'assemblée générale annuelle. Il a relevé avec satisfaction le refus par le peuple du train de mesures pour les médias. Cela fait des années que l'Action Liberté des médias met en garde contre de nouvelles subventions accordées aux médias. C'est en effet au marché libre qu'il appartient de générer une offre suffisamment diverse. Il est réjouissant que la majorité des citoyennes et des citoyens partagent ce point de vue.

Pour Manfred Bühler, il est d'autant moins acceptable que la nouvelle loi sur le cinéma lance un nouveau programme de subventionnement. L'assemblée générale a partagé ce point de vue en suivant la recommandation de Matthias Müller qui a insisté sur la nécessité de recommander le refus du projet. En tant que président des Jeunes Libéraux-Radicaux, Matthias Müller est l'un des principaux animateurs du référendum contre la "Lex Netflix". Les membres de l'Action Liberté des médias ont suivi son argumentation et soutenu à l'unanimité le mot d'ordre négatif.

Plusieurs membres siégeant depuis nombreuses années au comité ont été confirmés dans leur fonction par l'assemblée, soit les conseillers nationaux Franz Grüter (UDC/LU), Philipp Kutter (Le Centre/ZH), Philippe Nantermod (PLR/VS), Marco Romano (PDC/TI) et Gregor Rutz (UDC/ZH), l'ancien conseiller national Thomas Maier (PVL/ZH), le conseiller municipal Filippo Leutenegger (PLR/ZH) ainsi que Matthias Müller, président des Jeunes Libéraux-Radicaux Suisse, et Nicolas Jutzet, membre des Jeunes PLR et chef de projet auprès de l'Institut libéral, Neuchâtel. Camille Lothe entre pour la première fois au comité. Agée de 28 ans, elle est collaboratrice scientifique à l'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich et préside depuis quelques années les Jeunes UDC du canton de Zurich.

L'Action Liberté des médias remercie pour leur long engagement Pierre Bessard et Thomas Müller qui ont démissionné du comité. Tous deux ont œuvré intensivement et efficacement pendant de nombreuses années pour une politique médiatique libérale.

---

Zürich / Cortébert, 29 avril 2022

*L'Action Liberté des médias est une association interpartis nationale. Elle s'engage pour une plus grande diversité des médias et des opinions, pour un régime médiatique libéral et pour plus de liberté d'entreprise.*

**Président:** Manfred Bühler, anc. conseiller national UDC, Cortébert • **Comité:** Franz Grüter, conseiller national UDC, Eich • Nicolas Jutzet, Jeunes Radicaux-Libéraux / Institut libéral, Neuchâtel • Philipp Kutter, conseiller national Le Centre, Wädenswil • Filippo Leutenegger, conseiller municipal PLR, Zurich • Camille Lothe, présidente Jeunes UDC du canton de Zurich • Thomas Maier, anc. conseiller national PVL, Dübendorf • Matthias Müller, président Jeunes Radicaux-libéraux Suisse, Zurich • Philippe Nantermod, conseiller national PLR, Troistorrens • Marco Romano, conseiller national Le Centre, Mendrisio • Gregor Rutz, conseiller national UDC, Zurich